

Coup d'oeil

Sur la francophonie de chez nous



Journal de la Fédération des enseignantes et enseignants de la Colombie Britannique
Direction des dossiers professionnels et sociaux. Bureau des Programmes et Services français.

Numéro 2, 2010-2011
Avril 2011

Dans ce numéro :

- Mot du coordinateur
- Quelques informations
- Ressources
- Articles

Dates à retenir

Les Jeux Francophones de la Colombie-Britannique

Du vendredi 20 mai au lundi 23 mai 2011

Congrès ACPI, Victoria, Colombie-Britannique

De jeudi 3 novembre au samedi 5 novembre 2011

Rappel !!!

Le site commun de la FECB-APPIPC !!!

Vous y trouvez les informations importantes sur la FECB et l'APPIPC, les dernières nouvelles, des liens vers des ressources, un blogue, des forums de discussions, pensez à aller y faire un tour !

www.fecb-appipc.ca

Mot du coordinateur

Que le temps passe vite, il ne nous reste que 3 mois pour clôturer cette année scolaire très spéciale. Spéciale car c'est l'année des négociations d'un nouveau contrat pour les enseignants de Colombie-Britannique, spéciale car il y a eu une grande érosion de notre pouvoir d'achat comparé aux enseignants des autres provinces, un enseignant en Alberta par exemple gagne 16,000\$ de plus par an qu'un enseignant en Colombie-Britannique. Spéciale car nous enseignons dans des conditions très difficiles suite aux coupures successives des gouvernements libéraux, des fermetures d'écoles et le non respect des clauses sur la taille et la composition des classes.

Cette fin d'année est aussi spéciale car nous avons encore une fois, des élections fédérales où il y a un vrai risque de voir moins de transfert en éducation si les conservateurs reviennent au pouvoir. Cette fin d'année est aussi spéciale car des élections provinciales, locales et scolaires seront annoncées sous peu et nous devons tous nous mobiliser pour remettre au centre du débat l'éducation. Notre participation à ce débat est la condition nécessaire pour assurer que notre système scolaire soit considéré avec plus de respect et soit financé comme il se doit.



Mohamed Chelali

Cette fin d'année enfin a été caractérisée par un grand succès de l'assemblée générale de la FECB qui s'est déroulée à Victoria. Un mandat clair a été donné aux négociatrices et négociateurs de la FECB pour un salaire décent et pour l'obtention de conditions propices pour enseigner dans nos écoles. Nous avons été agréablement surpris de voir le nouveau ministre de l'éducation se faire inviter et prononcer un discours affirmant qu'il voulait collaborer et travailler avec les enseignants et leur syndicat la FECB, à suivre...

Au niveau des services de français notre réunion annuelle de la Coalition pour le français a connu un franc succès. Le thème de cette année : *Les programmes de français en Colombie-Britannique* a attiré une participation record et une couverture médiatique assez large et ce notamment au sujet du nouveau curriculum sur les langues additionnelles. Nous avons

développé deux autres ateliers sur l'intégration du DELF et du Cadre européen commun de référence pour les langues : Apprendre, Enseigner, Évaluer.

Nous travaillons toujours fort pour vous représenter dignement et répercuter vos aspirations et surtout votre dévouement sans faille à la langue française et à la profession la plus noble au monde.

Je conclurai sur une note personnelle. Cette année est la dernière pour moi comme coordonnateur des programmes de français... eh oui, au mois de juin, 4 ans se seront déjà écoulés. Quant à ma collègue et assistante : Cécilia Huard de la Marre, elle sera en congé maternité à compter de la mi-juin, souhaitons lui de bien savourer cet heureux événement et de connaître la joie qui fait le bonheur de tous les parents.

Au plaisir de vous servir, d'avoir de vos nouvelles et de vous rencontrer sur les chemins de l'école et du savoir.

Moh Chelali



Quelques informations:

Les changements au sein du curriculum de langues

Une lettre a été envoyée à la fin du mois de novembre dernier au ministère de l'éducation par le consortium des éducateurs de langues, par le BAFF, par le CPF et par la FFCB pour exprimer les préoccupations suite au changement annoncé dans le curriculum de langues. L'utilisation du terme « langue additionnelle » par rapport au français, l'une des deux langues officielles, pourrait en effet menacer les programmes du français de base et réduire leur place. Les enseignants de langues croient fermement que le statut du français comme deuxième langue officielle doit continuer à être singulièrement identifié. Il n'est pas prévu de renforcer le rôle du français dans le nouveau curriculum, et ils craignent que certaines commissions scolaires ne puissent continuer à l'offrir. Il est évident à partir d'un certain nombre de recherches en Colombie-Britannique que la popularité des programmes d'immersion française a contribué au développement des compétences dans les deux langues officielles du Canada. Le consortium croit qu'il est de son devoir de veiller à ce que les étudiants apprennent et atteignent un certain niveau de compétence dans les deux langues. Il propose le maintien d'un programme distinct et spécifique de l'enseignement du français de base qui doit comprendre un volet sur l'histoire du pays et le contexte culturel qui a façonné le Canada.

Pour en savoir plus, consulter notre dossier en ligne sur :
www.fecb-appipc.ca .



Les quatre grandes recommandations de la Coalition pour le français de la Colombie-Britannique (réunion du 4 février 2011)

C'est la tradition des programmes et services en français de la Fédération des Enseignants de la Colombie Britannique d'organiser une fois par an une rencontre de tous les intervenants dans les programmes de l'Immersion, du Français Langue Seconde et des programmes francophones de la Province, en les invitant à participer à une discussion axée sur la meilleure manière de soutenir ces programmes. Les quatre grandes recommandations cette année sont :

1/ Etablir un comité administratif représentant les membres de la Coalition pour le français de la Colombie Britannique

Les responsabilités du comité seront les suivantes:

- Créer une entité officielle, indépendante, provinciale, représentant la Coalition pour le français de la Colombie-Britannique ;
- Évaluer et mettre en œuvre de nouvelles initiatives, des objectifs et des buts pour la Coalition ;
- Fournir la planification stratégique des initiatives de la Coalition ;
- Superviser, promouvoir, soutenir et renforcer les programmes d'éducation en langue française (programme francophone,

- d'immersion, français de base et programmes postsecondaires) ;
- Faire participer et consulter activement tous les francophones et les partenaires francophiles concernés, à travers des réunions régulières provinciales ;
- Faire pression sur les gouvernements provincial et fédéral afin qu'ils fournissent un financement suffisant pour les programmes de langue française ;

2/Prise de toutes les mesures nécessaires pour assurer la durabilité et la poursuite du développement des programmes de langue française en Colombie-Britannique par :

- La mise en œuvre d'accords de collaboration et partenariats entre les divers programmes offerts en langue française en Colombie-Britannique ;
- L'accroissement de la formation et du perfectionnement professionnel pour les éducateurs des programmes de langue française (programmes d'échange, programmes de soutien des pairs et mentorat) ;
- La promotion de l'arrivée de nouveaux immigrants francophones en Colombie-Britannique par des possibilités liées aux programmes de langue française, aux activités et aux événements en français.

3/La prise de mesures pour promouvoir, assurer et encourager la langue française et les possibilités en français pour les étudiants en :

- Assurant une communication efficace et durable entre toutes les associations françaises concernées et les groupes et programmes de langue française (francophones, immersion, français de base et postsecondaire) ;

- Motivant les élèves à continuer en français au secondaire et dans l'éducation postsecondaire (à l'aide de bourses, programmes d'échange...) ;
- Élaborant un calendrier mensuel qui diffuse les manifestations culturelles, sociales, éducatives francophones et les événements francophiles à l'échelle de la province ;
- Initiant et mettant en œuvre conjointement des programmes de collaboration et partenariats au niveau national et international.

4/Faire une priorité du développement de la recherche au sein du cadre de la Coalition pour le français de la Colombie-Britannique par :

- La création d'un institut de recherche dédié à la francophonie en Colombie-Britannique ;
- L'évaluation des programmes actuels de langue française et des programmes d'études pour améliorer et accroître la maîtrise du français parmi les étudiants et les éducateurs ;
- Le partage et le développement des ressources en ligne à la disposition de la Colombie-Britannique francophone pour les enseignants de langues de la CB ;
- L'intégration du Cadre commun européen des langues dans les programmes de langue en Colombie-Britannique.

Formation DELF

Plusieurs sessions de formation sont prévues. Si cela vous intéresse, merci de contacter Alicia Logie à logie_a@sd36.bc.ca

Nous préparons un numéro spécial DELF pour le mois de mai, vous pouvez vous rendre également sur le site <http://www.fecb-appipc.ca>

Le saviez – vous ? Le CPF offre des bourses aux étudiants qui envisagent d'enseigner le français

Vous envisagez d'enseigner le français de base ou dans le programme d'immersion?

Canadian Parents for French (branche CB et Yukon) offre des bourses de 2000 dollars

Date limite des candidatures: 15 mai 2011

Pour plus d'informations rendez-vous sur le site suivant : <http://cpf.bc.ca/site3/index.php/about-us/cpf-student-award>

Le saviez –vous ? Un certain nombre de programmes de langues officielles sont offerts aux résidents de la Colombie-Britannique.

Les programmes suivants, subventionnés par le gouvernement du Canada et administrés par le ministère de l'Éducation de la Colombie-Britannique, sont présentement offerts :

Explore

Cette bourse couvre les frais de logement, de nourriture et d'inscription aux étudiants anglophones qui ont terminé au moins une 11e année et qui désirent participer à un programme d'immersion française d'une durée de 5 semaines. Les étudiants francophones (ceux qui satisfont aux critères de l'Article 23 de la Charte canadienne des droits et libertés) peuvent s'inscrire à Destination Clic. Ce programme est inscrit dans la liste des cours donnant droit à des crédits. Les élèves qui réussissent ce programme peuvent réclamer

des crédits qui s'ajouteront à ceux qu'ils ont déjà accumulés en vue de l'obtention de leur diplôme d'études secondaires. Les formulaires d'inscription sont disponibles en décembre.

Le but de cette bourse d'études non renouvelable est d'encourager les étudiants à s'inscrire pendant toute une année scolaire à un programme postsecondaire offert en français dans un établissement francophone ou bilingue.

Odysée

Ce programme offre un emploi de moniteur de langue à temps plein (aux étudiants qui ont terminé au moins une année d'études postsecondaires). Les formulaires d'inscription sont disponibles en décembre.

Programme d'échanges Québec-Colombie-Britannique (six-mois)

Ce programme d'échange est offert à un nombre limité d'élèves de 10^e et de 11^e année du programme d'immersion en français et du programme francophone. Pendant trois mois, les élèves du Québec vivent dans des familles de la C.-B. et fréquentent des écoles secondaires de notre province. Plus tard dans l'année scolaire, les élèves de la C.-B. vivent la même expérience au Québec pendant trois mois. Ce programme est inscrit dans la liste des cours donnant droit à des crédits. Les élèves qui réussissent ce programme peuvent réclamer des crédits qui s'ajouteront à ceux qu'ils ont déjà accumulés en vue de l'obtention de leur diplôme d'études secondaires. Les demandes d'inscription se font à partir des écoles participantes.

Programme de bourse pour les enseignants de français

Cette bourse est conçue pour aider les enseignants de français (de base, d'immersion et du programme francophone) à parfaire leurs compétences théoriques et linguistiques en suivant des cours conduisant ou non à l'obtention de crédits. La bourse couvre les frais de scolarité, de transport et de subsistance pour les cours d'immersion, et les frais de scolarité pour les cours suivis en vue de l'obtention de crédits seulement,

jusqu'à concurrence d'un montant maximum.

Bourse pour enseignant en formation

Pour plus de renseignements, veuillez contacter le Coordonnateur des Programmes fédéraux de langues officielles.

Pour plus de renseignements (formulaires...), rendez-vous sur le site du Ministère : http://www.bced.gov.bc.ca/frenchprograms/offlang_fr.htm

Poètes à vos mots! Concours national de poésie en immersion française

Ce concours annuel a été créé en 2008 par le Festival International de la Poésie (FIP), le Collège Lafèche et l'Université du Québec à Trois-Rivières (UQTR) afin de favoriser l'atteinte des objectifs suivants :

- Valoriser l'apprentissage du français en situation d'immersion par l'intermédiaire de l'Association canadienne des professeurs d'immersion ;
- Stimuler la poursuite des études collégiales et universitaires en français au Collège Lafèche de Trois-Rivières et à l'Université du Québec à Trois-Rivières ;
- Faire valoir les qualités d'écriture du lauréat en l'invitant à 1) lire son poème au cours du Festival International de la Poésie (FIP) qui se tient depuis 26 ans, début octobre, à Trois-Rivières et 2) à mettre son poème, pendant une année, sur le site Web du FIP ;
- Offrir au professeur d'immersion du lauréat la gamme complète d'activités reliées à la poésie offertes pendant le FIP ;

Le FIP assume les frais reliés au billet d'avion et au séjour au FIP du lauréat. L'Association canadienne des professeurs d'immersion recherche le financement requis aux frais de voyage permettant la présence, au FIP, du professeur d'immersion française du lauréat. Le FIP lui offrira logement, nourriture et accès gratuit à toutes ses activités.

Pour plus d'informations, rendez-vous sur le site suivant : www.fiptr.com ou contactez Gaston Bellemare à gaston.bellemare@fiptr.com



Concours de blog 2010-2011

Cette année, le concours de blog a pour thème « Partage et solidarité ». Il est réalisé en partenariat avec *Le web pédagogique* et la *Délégation générale à la langue française et aux langues de France* (DGLFLF) et met à l'honneur les 10 mots de l'opération « Dis-moi dix mots qui nous relie » : « accueillant, agapes, avec, chœur, complice, cordée, fil, harmonieusement, main, réseauter ». Les élèves doivent publier des articles pouvant contenir du texte (enrichi d'hyperliens au besoin) et des éléments multimédias (photos, vidéos, animations, fichiers afin d'illustrer les textes. Il est nécessaire d'éviter le plus possible les « copier-coller » de textes publiés sur internet. Les classes doivent également parcourir les blogs des autres classes, lire les articles postés et y déposer des commentaires.

Le concours s'adresse aux élèves de 9-14 ans et de 15-18 ans des établissements du monde entier.

Les enseignants des classes participantes doivent ouvrir un blog sur la plateforme du web pédagogique et s'inscrire au concours en remplissant le formulaire d'inscription.

Les objectifs du concours sont :

- créer un blog et l'animer
- écrire en français
- rédiger un ou plusieurs articles
- créer et diffuser du contenu multimédia
- faire une recherche documentaire

Date limite pour soumettre un blog : 20 juin 2011

Pour plus d'informations, rendez-vous sur le site suivant : <http://www.fipf.info/index.php?post/2010/11/05/Concours-de-blog-2010-2011>

Vivre l'expérience d'une vie : un mois ou trois mois en France

L'OSEF propose des échanges individuels réciproques avec l'accord des chefs d'établissement. Ceux-ci déterminent eux-mêmes le nombre d'élèves participant à cet échange dans leur établissement.

Chaque année, plus de 450 élèves de 12 à 17 ans de la France, du Luxembourg et de la Belgique viennent passer quatre, neuf ou onze semaines en famille et dans les écoles canadiennes. Les élèves canadiens partent à leur tour en février ou en juin.

L'OSEF est une association française à but non lucratif (loi 1901). Elle a été créée et dirigée par Madame Christine LENFANT, présidente et bénévole depuis 1994. OSEF France travaille avec l'association canadienne OSEF Canada et en collaboration avec les conseils scolaires des provinces anglophones de l'Ontario, de l'Alberta, de la Colombie-Britannique, du Manitoba, de la Saskatchewan et des Maritimes.

Ce programme est réalisé en collaboration avec les établissements scolaires et les rectorats français afin de valoriser l'apprentissage des langues étrangères, faciliter l'éveil à une nouvelle culture et l'épanouissement de la personnalité. L'O.S.E.F. France - Canada est une Association française travaillant en relation avec les Conseils Scolaires du Canada anglophone, le Luxembourg et la Belgique.

Des coordinateurs bénévoles en France et au Canada sont à l'écoute des élèves durant leur séjour pour résoudre les petits problèmes qui peuvent survenir en famille ou à l'école. Mme LENFANT, la présidente, est toujours présente un mois au Canada au début du séjour des Français.

Des réunions d'informations sur le programme sont organisées pendant l'année. Les inscriptions sont soumises à l'avis du directeur de l'établissement scolaire concerné ; les candidatures sont limitées suivant la possibilité d'accueil du collègue ou du lycée.

Christine LENFANT a souhaité faire connaître ce programme suite à l'échange auquel son fils Fabrice a participé en 1992. Cette expérience fut une réussite sur le plan linguistique et culturel.

Le principe de la réciprocité est obligatoire. Les jeunes Français séjournent 4, 9 ou 11 semaines du 8 août au 06 novembre (environ), ce qui, par expérience, ne perturbe pas le début de la scolarité française. Les Canadiens sont reçus par la famille française et sont scolarisés dans l'école du correspondant. Le séjour scolaire en France commence au début février et se termine à la mi-mai. Chaque jeune a une assurance responsabilité civile. De plus, OSEF offre une assurance maladie et de rapatriement d'urgence avec les numéros d'appel et de contrats



(type Europe Assistance).

Le jumelage des élèves tient compte des affinités de chacun. Chaque jeune et sa famille doit remplir des formulaires élaborés qui seront analysés par OSEF.

Des réunions de préparation de départ vers le Canada et la France sont organisées par les membres de l'association avec l'aide des coordinateurs de chaque région de France et du Canada. À cette occasion, des jeunes ayant participé à l'échange viennent témoigner de leur expérience.

Deux journées d'orientation et de visite sont organisées à Toronto et à Paris lors de l'arrivée des jeunes.

Les inscriptions sont prises dès début septembre et c'est avec plaisir que OSEF envoie sur demande des formulaires d'inscription. Les dossiers pour ce jumelage sont traités par ordre d'arrivée.

Les élèves reçoivent un bulletin scolaire à l'issue du séjour, ce bulletin est également envoyé dans les écoles lors du retour au Canada.

Le prix est de 3,800\$. Il couvre la sélection d'une famille d'accueil, une journée d'information en région, les transports internationaux sur lignes régulières, deux journées d'orientation à l'arrivée en France (visite de Paris, Bateau Mouche, Tour Eiffel,...), les transferts en France, la scolarité en France et le suivi permanent par les coordinateurs régionaux pendant l'échange.

Pour plus d'informations rendez-vous sur le site suivant :

www.osef.ca ou contactez
Anne Louise McFarland à
almcfarland@shaw.ca

Commentaires de jeunes Français :

Bonjour,
Je vous remercie vraiment pour tout ce que vous faites pour nous. Ce séjour au Canada est vraiment génial : le maching avec mon correspondant correspond parfaitement. Les gens sont vraiment très sympas surtout dans la high school où j'ai été très bien accueilli le premier jour.

Demain matin nous partons au rafting trip avec Michael et sa maman pendant quatre jours.

La famille fait vraiment tout pour que je me plaise Un seul mot à dire vive l'OSEF et vive le CANADA.

Bye

Paul Marlin

Ma rentrée s'est très bien passée, je me suis fait plein de nouveaux amis qui d'ailleurs ne sont pas tous canadiens ce qui est vraiment génial.

Les cours se passent bien même si pour l'instant je ne comprends pas grand-chose. J'ai l'impression d'être à Parkland depuis des lustres, je m'y suis vraiment bien intégrée.

Merci beaucoup et désolée de ne pas avoir répondu avant.

Laura

Donc moi c'est Fanny parmi tous les étudiants que vous devez suivre, je suis à Kamloops.

J'ai vécu une formidable rentrée, dans une école très grande comparé à mon petit lycée de la campagne française.

Effectivement le mot perdu est présent dans ma tête, mais pas dans le sens cour ou autre, juste dans le sens où je ne connais presque personne, et que pour faire la connaissance de personnes que je ne connais absolument pas... Eh bien, je trouve cela assez difficile...

Participer dans les classes m'est aussi assez difficile vu que je ne comprends pas vraiment ce qu'ils peuvent nous dire... ou alors trop tardivement.

Pour commenter vos écoles, je dirais qu'elles sont vraiment super. Avoir si peu de cours, un si grand casier pour presque pas de cours. Je ne m'en sers même pas (je n'en vois pas réellement l'utilité, avec seulement un sac pesant 1 kilo et encore..). Durant les deux premiers jours, je ne comprenais pas exactement vos emplois du temps, avec une demi-heure ou l'on peut faire ce qu'on l'on veut durant la troisième heure de cours... J'étais un peu perdue là-dedans aussi, je l'avoue. Mais à présent, j'ai compris tout ça...

Les professeurs sont tellement gentils avec moi que cela m'aide énormément et me permet de ne pas avoir peur par une non-compréhension du cours. Certaines élèves m'aident aussi, donc pour moi cette rentrée s'est très bien déroulée. J'ai juste du mal à me faire des amis durant les cours sans l'aide de ma correspondante.

Voilà, voilà...

Bisous et merci de nous écouter.

Fanny Villeneuve



Modèle ÉCRI à l'intermédiaire maintenant disponible!

L'Institut de recherche en langues secondes du Canada présente en collaboration avec l'ACPI le modèle ÉCRI à l'intermédiaire. Dans ce DVD bilingue, des éducateurs de la 7e et 8e année, enseignant dans un programme d'immersion précoce illustrent, à l'aide d'un modèle, les pratiques exemplaires de l'écriture dans trois contextes authentiques de la salle de classe :

1. les arts langagiers en français aux élèves de l'immersion précoce ;
2. les arts langagiers en anglais aux élèves de l'immersion précoce ;
3. un atelier d'écriture pour les élèves de l'immersion précoce ayant des difficultés en écriture.

Le modèle ÉCRI est un modèle d'organisation de l'enseignement de l'écriture comportant cinq phases d'enseignement. Il s'appuie sur les principes de la pédagogie par projet et de la littératie équilibrée. Le modèle ÉCRI offre l'étaillage nécessaire aux élèves lors de l'écriture tout en favorisant une autonomie grandissante. Disponible auprès de l'ACPI.

<http://www.acpi.ca/>

Le Réseau In-Terre-Actif

Le Réseau In-Terre-Actif est une initiative du Comité de Solidarité/Trois-Rivières, un organisme d'éducation et de coopération internationale qui existe depuis 1973.

Il peut se définir comme étant une ressource pédagogique au service d'une citoyenneté mondiale. Destiné aux élèves et aux enseignants des niveaux primaire et secondaire de toute la francophonie, le Réseau In-Terre-Actif répond à la demande d'information sur les questions de développement international, mais touche également les thématiques de la consommation responsable, de l'environnement, des droits humains, de la mondialisation et de la diversité culturelle. Depuis ses débuts, en 1997, cette organisation sans but lucratif a suscité un vif intérêt dans le monde de l'éducation. Le Réseau In-Terre-Actif est conçu de façon à stimuler les jeunes et les intervenants scolaires à s'engager dans des actions concrètes mettant en lumière l'interdépendance du monde actuel et à développer leur sens critique sur les questions d'ordre international et de citoyenneté locale et mondiale. http://in-terre-actif.com/303/bulletin_des_enseignant_e_s_fevrier_2011

Quelques outils venus de France qui peuvent vous intéresser:

TDC : Textes et documents pour la classe

La revue française TDC propose tous les quinze jours un dossier complet consacré à un thème choisi selon une alternance : arts, littérature, histoire, géographie, sciences, éducation civique. Elle est destinée en priorité aux enseignants, mais aussi aux grands élèves, aux étudiants, aux formateurs et aux parents d'élèves, le dossier se compose de plusieurs articles abondamment illustrés (dont un poster central), rédigés par des spécialistes, et de séquences pédagogiques fondées sur les programmes du primaire et du secondaire, conçues et réalisées par des enseignants du terrain. <http://www.cndp.fr/tdc/accueil.html>

SACoche : un logiciel libre pour évaluer les compétences des élèves

Le logiciel d'évaluation des compétences, SACoche est utilisé depuis plus d'un an par plusieurs collèges français. Libre et gratuit, il permet notamment aux professeurs de conserver des traces de ce que leurs élèves ont acquis, et aux élèves de savoir où ils en sont dans l'acquisition de compétences.

SACoche, dont les premières lettres sont l'acronyme de « suivi d'acquisition de compétences », a d'abord été utilisé par les collègues du professeur Crespin avant de s'étendre partout en France et même au Canada, où il est notamment exploité par le collège international Marie De France de Montréal et l'école secondaire Étienne-Brûlé de Toronto. SACoche est un logiciel gratuit, sous licence libre GPL, qui s'utilise en ligne. Les institutions scolaires intéressées par le logiciel peuvent en faire l'essai en passant par le site internet de SACoche où elles pourront choisir d'importer le logiciel sur leur propre serveur ou le laisser sur le serveur de Sésamath, une association française qui fait la promotion de ressources pédagogiques libres et gratuites pour l'enseignement des mathématiques. Bien que créé par un professeur de mathématique, le logiciel SACoche permet d'évaluer des compétences dans plusieurs matières et son utilisation est fort simple. Le site présente d'ailleurs quelques capsules vidéo permettant de se familiariser avec l'outil.

La saisie des compétences prend notamment compte du groupe dans lequel chacun des élèves est répertorié, du type d'évaluation, des items évalués (la matière), des compétences évaluées, etc. Une grille est alors créée en utilisant le système d'évaluation de Lomer, système dans lequel deux points verts indiquent que l'élève a largement atteint l'objectif, un seul point vert indique qu'il a atteint l'objectif malgré une maîtrise imparfaite, un point rouge indique qu'il n'a pas atteint l'objectif, mais qu'il n'en est pas très loin, et deux points rouges indiquent que tout est

à reprendre afin d'atteindre l'objectif visé.

Puisqu'il s'agit d'un logiciel libre, il peut très bien s'adapter au contexte pédagogique québécois. Après tout, SACoche se veut un outil efficace de suivi des acquis des élèves qui « permet au professeur de savoir à tout moment ce qu'a acquis, et surtout n'a pas acquis, chacun de ses élèves ».

Pour plus d'informations, rendez-vous sur le site :

<http://sacoche.sesamath.net/sacoche/>

TICE-education : De l'information et des ressources pour les enseignants autour de l'éducation numérique

Tice-education fr est un nouvel espace numérique communautaire francophone qui promeut l'utilisation des Technologies de l'Information et de la Communication dans le monde de l'éducation et de la formation.

La CNIL va sensibiliser les élèves aux bonnes pratiques d'Internet

En ce début d'année, la CNIL Commission nationale de l'informatique et des libertés en France a annoncé qu'elle va mener des actions afin de sensibiliser les élèves, les enseignants et les chefs d'établissement aux bons réflexes à avoir pour protéger les données personnelles, notamment sur Internet.

C'est surtout par rapport aux réseaux sociaux que la CNIL veut mettre en garde les jeunes, qui ont trop souvent tendance à mettre en ligne photos et vidéos personnelles :

« On assiste à une explosion du nombre d'informations personnelles accessibles en ligne sans limitation de durée. Chacun aime montrer ses photos et ses vidéos au plus grand nombre de personnes en se disant "Je n'ai rien à me reprocher donc je n'ai rien à cacher". Il se crée alors une confusion entre la notion de non-culpabilité et celle d'intimité. Or, ce n'est pas parce que l'on n'a rien à se reprocher que l'on doit tout montrer ! », peut-on lire dans le communiqué de la CNIL.

La CNIL souhaite faire prendre conscience aux jeunes de l'importance de protéger sa vie privée sur Internet et les inviter à réfléchir avant de mettre en ligne quoi que ce soit

Pour compléter le dispositif mis en place, la CNIL met en ligne 20 fiches méthodologiques et pédagogiques à destination des enseignants autour de ce thème :

Qu'est-ce qu'un ami sur un réseau social ?, Partager ses photos, L'école et la vie privée, S'inscrire sur un réseau social...

Pour plus d'informations rendez-vous sur le site suivant : <http://www.jeunes.cnil.fr/parents-profs>

Le miracle finlandais par Moh Chelali

Imaginez des étudiants qui déambulent une bonne partie de la journée dans des couloirs aux couleurs chaudes décorés de travaux des élèves de l'école. Adossés aux murs, quelques fauteuils pour que les élèves discutent en groupe ou simplement se reposent.

Imaginez de vastes classes très spacieuses équipées de tout le matériel le plus moderne y compris des derniers cris de la technologie. Les élèves y passent seulement 45 minutes de cours pour chaque séance. Aucun test, quiz ou examen n'est administré! Jusqu'à 9 ans les élèves ne sont pas notés et même quand ils le sont à partir de 9 ans il n'y a pas de chiffre ou de pourcentage associé à la note, juste quelques commentaires !!

Imaginez des élèves joyeux qui déposent sans crainte leur vêtement dans des vestiaires en libre accès dans le hall de l'école alors que leurs vélos utilisés pour venir sont laissés sans antivol dans des emplacements prévus à l'intérieur de l'école.

Imaginez des relations entre professeurs et élèves empreintes d'une grande familiarité jusqu'au point que certains élèves peuvent téléphoner si besoin est à leur professeur sur son portable pour obtenir des éclaircissements sur un point du programme et où il n'est pas rare non plus qu'un professeur se rende au domicile de ses élèves afin de se rendre compte de leurs conditions de vie.



Imaginez des enseignants avec moins d'heures de cours à enseigner que dans n'importe quel autre système scolaire dans le monde. Des enseignants qui ont tout le temps nécessaire pour réfléchir à leur pédagogie et offrir des activités extracurriculaires aux élèves. Chaque enseignant a toute l'autonomie pour enseigner ce qu'il veut, comme il le veut et quand le veut dans le cadre des objectifs globaux du curriculum. Les effectifs des classes dépassent rarement les 20 élèves.

Imaginez une école totalement gratuite sans aucun frais. Les fournitures scolaires et les repas sont fournis gratuitement. Le directeur d'école est ainsi un enseignant la moitié du temps, et durant l'autre moitié il est responsable de l'encadrement et de la coordination pédagogique. Les tâches de la gestion des finances sont assurées par la municipalité dans laquelle

l'école est située.

Imaginez des écoles privées intégrées ou jumelées à un système public plus que performant et où l'élève se rend avec plaisir à l'école la plus proche de chez lui.

Imaginez des enseignants avec une maîtrise comme formation académique pour commencer leur métier et qui reçoivent un soutien continu et une multitude de choix de développement professionnel. Souvent, ces enseignants sont rattachés au centre d'études ou de recherches de l'université la plus proche de leur école pour explorer les meilleures approches pédagogiques pour mieux aider leurs élèves.

Imaginez des écoles maternelles et pré maternelles avec une atmosphère familiale presque comme à la maison. Des éducateurs en nombre suffisant pour communiquer en tout

temps avec chaque enfant. Trois assistantes maternelles plus une aide ménagère par groupe de 12 enfants entre 1 et 3 ans sont en permanence présents ; 2 professeurs qualifiés, une assistante maternelle et une aide ménagère sont présents pour tout groupe de 21 enfants entre 3 et 6 ans.

Imaginez que tout le mobilier de l'école est astucieusement choisi pour ses couleurs et son confort pour n'imposer aucun stress inutile aux enfants. Le rythme des activités est organisé de telle manière que les enfants restent calmes, détendus et disponibles.

Imaginez qu'on cherche avant tout à éveiller l'enfant, par des activités ludiques et des jeux et ce n'est qu'à partir de 7 ans que les enfants commencent normalement à apprendre à lire.

Après 7 ans, chaque jour est consacré à une discipline (musique, sport, activités manuelles ou artistiques, langue maternelle, maths), mais c'est seulement le matin que les enfants s'y initient, de façon toujours très attractive. L'après-midi est réservé au jeu.

Imaginez que les apprentissages initiaux se font sans violence, sans stress et sans contrainte excessive en ayant pour seul souci de stimuler, de motiver, d'être à l'écoute. Si un enfant montre des dispositions particulières ce qui n'est pas rare dans un tel climat, on lui donnera l'opportunité d'apprendre à lire plus précocement (6 ans). En revanche, en accord avec les parents, les professeurs peuvent garder un enfant jusqu'à 8 ans au niveau de la maternelle s'il apparaît qu'il n'est pas prêt pour la classe supérieure. Après, le redoublement est en

principe proscrit par la loi.

Une école de rêve dites-vous ? Existe-t-elle vraiment ? Et si elle existe combien coûtera-t-elle aux payeurs d'impôts ? Vous l'aurez compris au titre de cet article, cette école existe bel et bien et elle s'appelle le modèle finlandais.

« Le modèle finlandais est le meilleur au monde ». Selon une étude internationale menée par l'OCDE (enquête Pisa) : à 15 ans le niveau des élèves finlandais surpasse de loin celui de leurs camarades européens et d'ailleurs dans le monde. La Finlande arrive en tête pour les performances en lecture de ses élèves parmi les 43 pays participants (les 30 pays de l'OCDE plus 13 pays associés). Elle arrive à la 4ème place en maths et à la 3ème place en sciences. Déjà au début des années 2000 elle figurait parmi les tout premiers pays au monde pour l'efficacité de son éducation. En 2003, elle améliora encore sa position, et obtint la première place, parmi les 41 pays participants, dans les 3 matières déjà évaluées en 2000 et la seconde pour la résolution de problèmes, introduite dans cette nouvelle session de 2003. La Finlande reste depuis en tête de liste des pays développés qui participent aux tests PISA (« Programme international pour le suivi des acquis des élèves » mené par les pays de l'OCDE)

Combien cela coûte-t-il ?

Tenez-vous bien, Les dépenses annuelles par étudiant en Finlande sont aux alentours de \$7500 par étudiants soit 5.8% du PIB. Ceci reste bien inférieur au coût de pratiquement toutes les provinces au Canada. À titre d'exemple le coût par étudiant est de 8,500\$US

en Colombie-Britannique, de 8,300\$US (2006) au Québec et de 10,730\$US en Ontario !

Quel est alors le secret de ce miracle ? La Finlande a fait un choix délibéré de parier sur l'élève qui est au centre de l'apprentissage. Les diverses approches sont basées sur une fine et profonde analyse des besoins réels de chaque élève et chaque élève est unique. Bien sûr le système finlandais respecte profondément les savoirs, mais il respecte encore plus les individus à qui il veut les faire acquérir.

Comme décrit ci-haut, l'environnement est chaleureux et accueillant sans aucune contrainte ni stress imposé sur les élèves ou les enseignants. Les rythmes d'apprentissages sont savamment adaptés et dosés aux rythmes des élèves.

Dès la maternelle, on a instauré une détection précoce des handicaps et des troubles de l'apprentissage et on a préparé des interventions adaptées avec un personnel spécialisé et hautement qualifié. Le taux d'encadrement est très élevé avec des enseignants qui ont tous une maîtrise en éducation et une formation sur le terrain très exigeante.

Les enseignants sont au cœur du succès finlandais. Tous les enseignants sont experts et associés à l'université pour des travaux de recherches et de pédagogie appliquée.

Les enseignants sont très respectés dans la société et jouissent d'une liberté pédagogique totale et d'une grande marge d'autonomie et d'initiative. C'est assurément là une composante essentielle de leur motivation.

Un pays comme la Finlande nous donne l'exemple d'un modèle performant à suivre. Les querelles stériles qui empoisonnent encore aujourd'hui le climat d'éducation chez nous, devrait être dépassées par un vrai dialogue constructif de tous les partenaires sociaux. Il y a quelques semaines, l'association des directeurs d'école de la C-B a rejeté les tests standardisés appelés en anglais (FSA) pour les mêmes raisons que les enseignants. Et que fait notre ministre? Elle s'entête à les faire passer alors qu'une grande proportion des parents les rejettent et que de ce point de vue, même s'ils avaient un intérêt pédagogique ce qui n'est pas le cas - ils ne sont pas statistiquement significatifs. C'est tout simplement une perte de temps et d'argent. On pourra parler aussi de la fermeture d'écoles de proximité sous la couverture de l'efficacité économique, ce qui n'aide pas au travail de proximité en éducation. Mais énumérer la longue liste de ce dont il faut débattre et corriger fera partie d'un autre débat.

L'école est devenue un instrument politique qui obéit aux règles de l'offre et de la demande, jugée plus sur sa performance économique que sur sa valeur sociale. L'école devrait plutôt être considérée comme un idéal de rassemblement de tous afin d'édifier une société juste et prospère.

Références et vidéos à voir :

http://www.dailymotion.com/video/xc3psh_le-modele-deducation-finlandaise_tech

http://www.dailymotion.com/video/x8f8w1_education-le-modele-finlandais_news



Le syndrome de la page blanche par Olivier Salvas (conseil scolaire de Richmond)

Être un nouvel enseignant, c'est un peu comme avoir le syndrome de la page blanche quand on nous demande d'écrire un article pour une revue : tu as la tête remplie d'idées, mais tu ne sais pas par où commencer. Je m'appelle Olivier Salvas. J'enseigne la première année à l'école William Bridge de Richmond. Je suis un nouvel enseignant et j'ai le syndrome de la page blanche. Tous les jours, je pense aux projets les plus farfelus que j'aimerais faire avec mes élèves. Soyons plus précis ; disons que je veux faire un voyage chez les martiens tout en faisant un détour dans l'ère des dinosaures. Toutefois, la réalité du quotidien me rattrape bien assez vite : mes élèves devraient-ils être capables de lire plus à ce temps-ci de l'année ? Écrivent-ils assez ? Est-ce qu'ils parlent assez le français ? Ces soucis peuvent me hanter du matin au soir et souvent même pendant la nuit. Le pire est quand je crois pouvoir respirer et mon mentor me rappelle que je dois rédiger une infolettre, que je dois préparer les

conférences avec les parents et que je dois terminer mes bulletins pour la fin de la semaine. Cette tornade se reflète aussi sur mon bureau ; j'étais quelqu'un de si ordonné et maintenant on doit me chercher derrière une pile de travaux à corriger, des affiches à plastifier, ou mon dîner que je n'ai pas encore mangé.

C'est ici que mon syndrome de la page blanche prend son sens. Être un nouvel enseignant, c'est un peu comme si on te donne les pièces pour construire une étagère sans te donner le mode d'emploi. C'est facile de créer une unité d'enseignement comme on nous l'enseigne à l'université, mais j'ai vite réalisé que ce n'était pas facile de rédiger un programme de lecture. J'ai eu un blanc et je me suis demandé longtemps par où je devais commencer, surtout que je n'avais aucun matériel pour apprendre la lecture à des élèves de première année. J'étais habitué de travailler au Québec où des manuels étaient fournis pour tous les élèves. J'ai

donc passé mes fins de semaine à rédiger un programme de lecture et j'ai utilisé un peu de mes économies pour bâtir une petite bibliothèque pour ma classe. Malgré tous ces efforts, je n'étais pas certain à cent pour cent que ma méthode était la bonne.

Jusqu'ici, mon article peut sembler négatif, mais détrompez-vous ; j'aime cette folie et plus les jours avancent, moins je regrette d'avoir choisi cette profession. Je réalise ici que mon plus grand succès en tant que nouvel enseignant est que je n'ai jamais eu peur de poser des questions et de me remettre en question. C'est pour cette raison que je n'ai pas hésité à m'inscrire au programme de mentorat pour les nouveaux enseignants de la commission scolaire de Richmond où on m'a appris à célébrer mes succès plutôt que de m'inquiéter de ce qui n'était pas parfait.

C'est à ce moment que j'ai accepté le fait que je ne pouvais pas avoir une salle de classe aussi remplie qu'un enseignant d'expérience après quelques semaines de travail. J'ai aussi compris que la qualité de mon enseignement n'était pas dans le nombre de jeux et de livres que j'avais, mais dans une façon simple et efficace de transmettre la

matière. C'est ainsi que j'ai laissé ma personnalité et mon instinct guider mon enseignement et c'est ce qui allait rendre l'année mémorable pour mes élèves. J'ai ouvert la porte de ma classe aux parents et j'ai insisté sur le côté communautaire de l'école. Quand j'enseigne, je fais jouer la musique que les élèves aiment, je m'assois avec eux sur le tapis au lieu de m'asseoir sur une chaise, je vais jouer avec eux à l'extérieur au lieu que de tout simplement les surveiller, etc. J'essaie aussi de parler à chaque enfant d'un sujet non relié à l'école à tous les jours et je leur raconte des anecdotes sur ma vie pour qu'ils se sentent bien avec moi.

Après tout, ce n'est pas toujours nécessaire de se casser la tête, de trouver l'idée la plus originale pour s'assurer que les jeunes aient le meilleur souvenir de leur première année. L'important, c'est d'entrer en relation avec eux. Aussi, en tant qu'enseignants, on veut toujours donner le meilleur de nous-mêmes, et c'est normal de se remettre en question ou de ne pas être certain d'avoir une bonne méthode d'enseignement. Je n'étais tout simplement pas habitué à me sentir de la sorte. En fin de compte, si on n'était pas des gens passionnés, on ne s'embarquerait pas dans un tel métier.



Au niveau de la FECB

bctf-enfrancais

Nous vous encourageons à vous inscrire au forum électronique *bctf-enfrancais*. Cet outil est une liste de diffusion ouverte à tous afin de permettre la diffusion et le partage de renseignements reliés à l'immersion française, au programme francophone et au programme de français langue seconde. Allez simplement sur la page <http://www.bctf.ca/cgi-bin/maillinglistssub.pl>

Bureau de la FECB

Le bureau des programmes français de la FECB est composé de :

Mohamed Chelali, Coordinateur et Directeur Adjoint

Ligne directe : (604) 871-1844

Courriel : mchelali@bctf.ca

Cécilia Huard de la Marre, Adjointe administrative

Ligne directe : (604) 871-1869

Courriel : chuarddelamarre@bctf.ca